

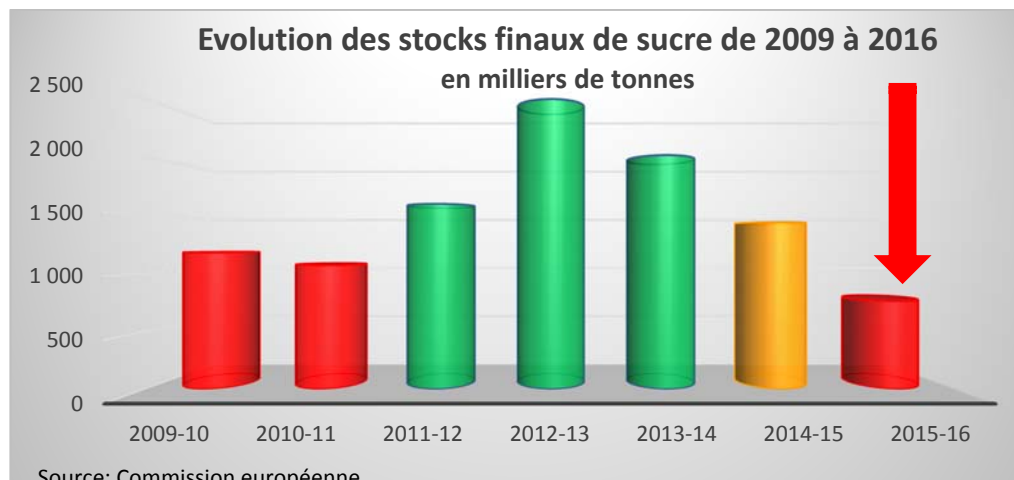
Communiqué de presse  
Paris, le 15 mars 2016

## **RISQUE DE PENURIE DE SUCRE : LES ENTREPRISES UTILISATRICES DE SUCRE RECLAMENT DES MESURES URGENTES**

Les entreprises utilisatrices de sucre de L'Alliance 7 (confiserie, chocolaterie, biscuits et gâteaux,...) et de la FIAC (fabricants de confitures, compotes, fruits au sirop et autres produits à base de fruits) demandent au ministère français de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et de la Forêt et à la Commission européenne de mettre en place des mesures exceptionnelles afin d'éviter les problèmes d'approvisionnement dans les prochains mois.

### **Campagne européenne de sucre de 2015/16 : un niveau de stocks finaux alarmant**

Les stocks européens finaux de sucre sont attendus à un niveau encore jamais atteint : 760 000 tonnes. Ce volume correspond à un ratio stocks/consommation de 4,5% soit l'équivalent de seulement 16 jours de consommation européenne. Un niveau très alarmant et bien inférieur à celui des campagnes 2009/2010 et 2010/2011 où les entreprises utilisatrices avaient été confrontées à d'importantes difficultés d'approvisionnement.



La production européenne de **sucre de quota ne répond qu'à hauteur de 80% aux besoins des entreprises européennes de l'alimentaire**. Il est donc nécessaire d'importer. Or, les volumes importés en 2015/2016 sont inférieurs à ceux des précédentes années.

**Les tensions sur les disponibilités européennes vont s'accroître** du fait du « feu vert » récent donné par la Commission européenne sur l'exportation de l'intégralité des volumes de sucre autorisés à être exportés (1,35 Mt).

Outre les risques que cette situation provoquerait une nouvelle fois sur les lignes de production de nos entreprises, couplés aux conséquences économiques, sociales et commerciales qui en découleraient, **cette insécurité limite le développement de nouveaux marchés et est donc défavorable à l'ensemble de la filière sur le long terme.**

**C'est pourquoi les entreprises utilisatrices de sucre de L'Alliance 7 et de la FIAC demandent aux représentants français et à la Commission européenne de voter des mesures correctrices urgentes pour garantir la sécurité des approvisionnements lors de la réunion du 21 mars à Bruxelles.**

**Il est encore possible d'éviter une crise en agissant préventivement**, comme cela est indiqué dans le rapport de la mission du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et de la Forêt sur les perspectives et enjeux de la filière sucrière française post quota <http://agriculture.gouv.fr/rapport-filiere-betterave-sucre-francaise-perspective-fin-des-quotas> (voir pages 69)

Les mesures à adopter de manière urgente reposent sur :

- la requalification de sucre hors quota en sucre de quota,
- l'ouverture d'un nouveau contingent exceptionnel d'importation,
- la suppression des droits de douane du contingent d'importations « CXL » déjà existant.

**Pour être efficaces, ces mesures ne devront subir aucune pénalité ou taxe supplémentaire.**

---

#### **A propos de L'Alliance 7**

*L'Alliance 7 est une fédération de syndicats professionnels rassemblant 9 Professions de l'épicerie et de la nutrition spécialisée : Chocolat, Confiserie, Biscuits & Gâteaux et préparations pour desserts, Miels, Céréales du petit déjeuner, Panification croustillante et moelleuse, Apéritifs à croquer, Café, Nutrition spécialisée (Alimentation infantile, Diététique et Nutrition clinique). Représentant plus de 320 entreprises dont 80% de PME, 48 000 emplois directs et 16,4 milliards de chiffre d'affaires, dont 27% à l'export. Le sucre est un ingrédient majeur pour la majorité des produits qu'elle représente. [www.alliance7.com](http://www.alliance7.com) . 9 boulevard Malesherbes – 75008 Paris*

Contact Presse : Audrey Dufour – [adufour@alliance7.com](mailto:adufour@alliance7.com) ou Magali Lafleur – [mlafleur@alliance7.com](mailto:mlafleur@alliance7.com) / tél. : 01 44 77 85 85

#### **A propos de la Fédération des Industries d'Aliments Conservés (FIAC)**

*Premier syndicat membre de l'Association Des Entreprises de Produits Alimentaires Elaborés (ADEPALE) par sa taille, la FIAC représente, entre autres, les produits à base de fruits – confitures, compotes, fruits au sirop et PAI. Ce secteur pesaient plus de 1,4Md d'€ en 2014. L'industrie des produits transformés à base de fruits emploie près de 6200 salariés en France. [www.adepale.org](http://www.adepale.org) 44 rue d'Alesia – 75682 Paris Cedex 14*

Contact presse : Service Communication de l'ADEPALE - 01 53 91 44 91